

AGO/AGE du 3 décembre 2021

OUVERTURE DE LA SÉANCE Vérification du QUORUM

ACCUEIL DES PARTICIPANTS, PRÉSENTATION DES NOUVEAUX COLOTIS

Date	Lot	Départ	Arrivée
21/01/2020	104		
01/06/2020	52		
04/08/2020	77		
15/02/2021	90		
29/03/2021	94		
07/07/2021	65		
23/07/2021	38		
26/11/2021	31		
26/11/2021	75		

DÉSIGNATION DES SCRUTATEURS

Vote

DÉSIGNATION SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Vote

PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS, SYNTHÈSE DES LOTI-INFOS 1/2

Dans les loti-infos de l'année, nous avons abordé en détail les thèmes suivant :

De façon systématique, les travaux réalisés :

- Voirie, traçage des places de parking place Chaplin
- Traçage des lignes médianes et des indications de limitation de vitesse
- *Implantation de panneaux sur les parkings de l'allée Sardou et sur le Bd de la JdV*
- *Implantation de miroirs de sécurité : allée Rellys et au carrefour avec le Bd Koenig*
- *Implantation risque incendie : allée F. Blanche. Ces 3 derniers travaux ont été réalisés par les membres du syndicat et un membre de l'ASL*
- Réfection de la canalisation des eaux usées sur une lg de 24 m par chemisage et inspection partielle de la canalisation qui rejoint le Bd JdV à l'allée Sardou
- Maintenance du site internet M. M Mouttet
- Réparation canalisation eau potable à la charge de Suez

Espaces verts :

- Traitement des ilots à l'entrée du lotissement et entre les allées F. Raynaud et F. Blanche, élagage et abattage
- Taille des arbustes, traitement des bords de route, débroussaillage réglementaire

PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS, SYNTHÈSE DES LOTI-INFOS 2/2

De façon conjoncturelle

Nos relations avec les autres ASL et les pouvoirs publics : Mont des oiseaux, Les Fontaines, Mairie

Le versement des cotisations et des appels de fonds

Le rappel des règles à respecter concernant l'entretien des espaces verts

- Mitoyenneté entre colotis et envers l'ASL.
- Risque incendie

Administration d'une ASL. Présentation comparative des modes d'administration. Voir diaporama

DÉPENSES ET RECETTES pour la période du 01/11/2020 au 31/10/2021		
COMPTE COURANT	CREDIT	DEBIT
Solde compte courant Crédit Agricole ASL au 31/10/2020	5 552,87	
Cotisations 2021 + Retards 2020	20 891,26	
Appels de fonds (retards)	4 564,70	
Participations colotis	50,00	
Assurance ASL (Année civile)		409,00
Travaux BROCARDO		8 910,00
Entretien espaces verts LF-Paysage		10 176,00
Eclairage CITEUM		1 138,50
Taxe foncière 2019 (Prélèvement solde)		28,00
Taxe foncière 2020		2 137,00
Taxe foncière 2021		2 117,00
Forfait Président		220,00
Signalisation routière et parking		2 003,87
Hebergement site Web		43,20
Débouchages canalisations SAM		627,00
Travaux maintenance canalisations TELEREP		8 250,00
Frais postaux et recommandés papeterie		547,14
Remboursement trop perçu colotis		380,00
Retard de cotisation hors intérêts et frais		
Apport en trésorerie par livret A	15 000,00	
Versement vers livret A		8 000,00
Total dépenses 2021		44 986,71
Total recettes 2021	46 058,83	
Solde du Compte courant Crédit Agricole ASL au 31/10/2021	1 072,12	

LIVRET A	CREDIT	DEBIT
Solde livret A CA au 31/10/2020	16 183,34	
Versement vers compte courant		15 000,00
Versement compte courant vers livret A	8 000,00	
Intérêts capitalisés 2020 du livret A	80,53	
Solde livret A au 31/10/2021	9 263,87	
Intérêts livret A, acquis du 1er janvier au 04 octobre 2021	49,79	

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DU COMPTE DE RÉSULTATS

PRÉSENTATION DU COMPTE DE RÉSULTATS 01/11/2020 AU 31/10/2021

Nota. La rénovation de la canalisation des eaux usées nous a obligés à prélever une partie de la somme sur notre livret A. Cette réserve devra être impérativement reconstituée afin de faire face à de futurs travaux imprévus.

Vote

BUDGET PRÉVISIONNEL pour la période du 01/11/2021 au 31/10/2022		
LIBELLE	CREDIT	DEBIT
Solde du Compte courant au 31/10/2021	1 072,12	
Cotisations = 250 x 90	22 500,00	
Assurance		420,00
Entretien espaces verts : Débroussaillage réglementaire, repasse de 2 ans sur la bande des 50 mètres du périmètre de l'ASL. Entretien courant : taille des arbustes, abattage, élagage.		12 800,00
Apport du livret A sur compte courant pour travaux DFCI	11 402,50	
Travaux DFCI de mise à distance des arbres sur la bande des 50 mètres du périmètre de l'ASL.		11 402,50
Eclairage, bornes à incendie maintenance		2 300,00
Petits travaux sur voirie, signalisation, curage canalisations		2 500,00
Justice		1 000,00
Impôts fonciers		2 400,00
Frais postaux		250,00
Papeterie, photocopies, hébergement site WEB		350,00
Location salle de réunion		150,00
Forfait Président		250,00
Dépenses 2022		33 822,50
Recettes 2022 + apport du livret A	33 902,50	
Solde prévisionnel Compte courant au 31/10/2022	1 152,12	

Devis DFCI ONF 11402,5 €
Devis DFCI Lf Paysage 10400 €

Solde au 31/10/2021 hors intérêts		9263,87	
Reconstitution réserve par appel de fonds de 80 € pour travaux imprévus : dégâts intempéries, canalisations eaux usées,		7200	
Financement travaux DFCI			11402,5
Appel de fonds DFCI Hyp 1		5712	
Appel de fonds DFCI Hyp 2		11402,5	
Total crédit Hyp 1		22175,87	
Total crédit Hyp 2		27866,37	
Total débit			11402,5
Solde prévisionnel au 31/10/2022 hors intérêts financement ONF l'hypothèse 1		10773,37	
Solde prévisionnel au 31/10/2022 hors intérêts financement DFCI l'hypothèse 2		16463,87	

Pour couvrir les frais courant 22 420 € la cotisation est fixée à 250 €

Vote

Par mesure de sécurité, notre réserve doit être au minimum de 16 000 €. Vote reconstitution à hauteur de 7 200 €

Le financement des travaux DFCI selon l’hyp 1 est indissociable de la reconstitution de la réserve.

Vote Travaux DFCI

Vote hyp 1 si reconstitution réserve votée

Vote hyp 2

Pour retenir l'hypothèse de financement de la DFCI nous procéderons en deux temps

Premier temps

Vote sur chaque hypothèse

Si les deux hypothèses sont retenues

Comparaison des résultats des deux hypothèses, celle qui
recueille le plus de votes **POUR est retenues**

BUDGET FINANCEMENT

Selon l'hypothèse 1 : financement des travaux DFCI réparti sur 2 ans et reconstitution de notre réserve + cotisation.

$$250 \text{ €} + 80 \text{ €} + 59 \text{ €} = \mathbf{389 \text{ €}}$$

Selon l'hypothèse 2 : financement des travaux DFCI en totalité en 2022 et reconstitution de notre réserve + cotisation.

$$250 \text{ €} + 80 \text{ €} + 118 \text{ €} = \mathbf{448 \text{ €}}$$

Si les travaux de DFCI ne sont pas votés : reconstitution de notre réserve + cotisation

$$250 \text{ €} + 80 \text{ €} = \mathbf{330 \text{ €}}$$

Les appels de fonds et la cotisation devront être versés selon Les échéanciers suivants.

Appel de fonds DFCI fin février

Cotisation et appel de fonds pour la reconstitution de la réserve fin juin

QUESTIONS DIVERSES

Sortie de l'immeuble Koenig de l'ASL. Le dossier est au point mort.

Tarification des prestations.

En cas de défaillance d'un coloti, nous considérons que les frais engagés ne doivent pas être supportés par l'ASL.

Nous proposons un tableau comparatif des tarifs pratiqués pour fixer nos tarifs. Les sommes recueillies alimenteront le compte courant de l'ASL. **Vote**

EXEMPLE DE TARIFICATION

	FONCIA 2018 € TTC	IMMO M 2020 € TTC	CITYA € TTC	Propositions ASL J de V € TTC
Mise en demeure par LRAR	45,14	35,00	40	20,00
Relance après mise en demeure	30,00	35,00	42	30,00
Conclusion d'un protocole d'accord par acte sous seing privé	110,37	96,00	170	100,00
Dépôt d'une requête en injonction de payer	Au temps passé	96,00	200	100,00
Constitution d'un dossier transmis à l'auxiliaire de justice (en cas de diligences exceptionnelles)	398,52	120,00	480	120,00
Suivi du dossier transmis à l'avocat en cas de diligences exceptionnelles	Au temps passé	216,00	Temps passé	200,00
Établissement de l'état daté (montant maximum)	444,00	348,00	504	Gratuit
Opposition sur mutation	198,96	96,00	150,48	100,00
Délivrance copie documents	30,00	//	De 21,6 à 70	30,00

ÉLECTION DES MEMBRES DU NOUVEAU SYNDICAT

Les membres sont élus pour deux ans. Au total sept membres peuvent être élus. Quatre membres composent le Bureau. Les candidats sont :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
M. Martin			
M. Miara			
M. Mouttet			
M. Rouzier			
M. Tahon			

AGE du 3 décembre 2021

CHANGEMENT ÉVENTUEL D'ADRESSE DE L'ASL **Vote**

CESSION DE LA PARCELLE CV 197 Bd du général Kœnig aux autorités publiques **Vote**

*Corrélativement il (le syndicat) conclut toute remise gratuite à la commune des voies et espaces communs transmissibles. Aux fins ci-dessus, il signe tous actes, souscrit toutes déclarations et engagements et requiert toute publicité. **Voir en annexe 1 le plan de la parcelle CV 197.***

MODIFICATION DU TITRE III — ADMINISTRATION D'UNE ASL **Vote**

*Les **membres du syndicat** sont élus par l'assemblée générale à la majorité des voix présentes ou représentées, et pour une durée de deux (2) ans. Ils sont rééligibles.*

En cas de démission ou de défaillance d'un des membres du syndicat de l'association, son remplaçant sera élu par l'assemblée générale.

Le syndicat peut désigner un administrateur de biens pour effectuer la gestion de l'ASL. Le choix de l'administrateur aura, au préalable, été validé par un vote en AG.

